



APPEL À CANDIDATURES

POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ (CCATM)

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial (CoDT).

La CCATM est constituée de citoyens qui se sont portés candidats. Organe consultatif, elle doit être obligatoirement consultée par les autorités pour certaines matières (Plan de secteur, ...). Le Collège lui soumet également des dossiers (généralement des demandes de permis d'urbanisme) à propos desquels il souhaite connaître l'avis des membres. La commission peut aussi, d'initiative, rendre des avis à l'autorité communale.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat (*le candidat ou le siège social de l'association qu'il représente doivent être domiciliés dans la commune*) ;
- parmi les intérêts **sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité**, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Si vous souhaitez être membre de cette commission, le **formulaire** est disponible sur le site internet de la Commune de Libin (www.libin.be) ou auprès du service urbanisme de la Commune.

Sous peine d'irrecevabilité, l'acte de candidature est adressé au Collège communal du **28/02/2025 au 31/03/2025** à 12h inclus :

- soit par courrier postal (cachet de la poste faisant foi) – rue du Commerce, 14 - 6890 LIBIN ;
- soit par courrier électronique à urbanisme@libin.be ;
- soit déposé contre récépissé auprès du service urbanisme de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est à adresser au service urbanisme de Libin (061/ 260 820).

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,
Esther DUYCK

La Bourgmestre,
Anne LAFFUT